

République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 30 janvier 2025

2025-01-10

**Créations et suppressions de postes – Validation du tableau des effectifs
au 01/01/2025**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 38 (*dont suppléés : 1*)

Nombre de délégués titulaires absents : 37 (*dont représentés : 6*)

Votants : 44

Le 30 janvier 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 24 janvier 2025.

Présents : Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Raymond BOBY (Bournois), Marie-Odile BONDENET (Accolans), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Joseph CUENOT (Mésandans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Pascal FALLOT (Rang), Marc FARINE (Roche-les-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pierre MAHON (Cubrial), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Frédérique PETITJEAN (Branne), Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs), Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

Absents excusés : Thierry CHIERICI (Tournans), Georges CONTEJEAN (Geney), Nathalie FRITSCH (Rognon), Michaël HUGONIOT (Arcey), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Virginie MERCIOL (Marvelise), Valérie ULMANN (Arcey).

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Martine COLLERY (Rougemont), Claude COURGEY (Rougemont), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Christophe DUPONT (Arcey), Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), Rodney HEDIN (Abbenans), René MOREL (Pays-de-Clerval), Nathalie PARENT (Sourans), André PARROT (Désandans), Pierre

PEGEOT (La Prétière), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Thierry SALVI (Rougemont), Serge TAILLARD (L'Hôpital saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Absents représentés : Albéric CHOPARD (Soye), *pouvoir à Cyril SIMONIN* ; Marc-André DODIVERS (Blussans), *pouvoir à Edwige GARRESSUS* ; François HERMOSILLA (Faimbe), *pouvoir à Laurent TOURTIER* ; Claude HUEBER (Onans), *pouvoir à Olivier PERRIGUEY* ; Alain PASTEUR (Arcey), *pouvoir à Bruno BEAUDREY* ; Marcel SALLES (Anteuil) *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*,

Absents suppléés : Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nathalie BELZ

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2025-01-10

Créations et suppressions de postes – Validation du tableau des effectifs au 01/01/2025

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Communautaire le 7 décembre 2023.

Considérant la nécessité de faire évoluer ce tableau en prenant en compte les mouvements intervenus depuis cette date (recrutements, départs d'agents, mutations, changements de grades),

Le Président propose à l'assemblée, les créations et suppressions de postes suivants :

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- a) Suite à la revalorisation des postes de secrétaires générales de mairie, il est nécessaire de créer 2 postes de rédacteurs à temps complet, à compter du 01/03/2025.
- b) Suite à l'avancement de grade d'un agent, il est nécessaire de créer un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 01/02/2025.
- c) Suite au recrutement d'un agent d'accueil, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à temps plein à compter du 21/11/2024
- d) Suite au recrutement d'un agent comptable, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif à temps plein à compter du 06/01/2025

FILIERE TECHNIQUE :

- e) Suite au départ d'un agent d'entretien, il est nécessaire de supprimer un poste d'adjoint technique à 26 heures
- f) Suite au recrutement d'un agent d'exploitation AC/ANC, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique à temps plein, au 01/10/2024
- g) Suite aux avancements de grade 2025, il est nécessaire de créer 2 postes d'Adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps plein, un au 01/03/2025 et le second à compter du 15/11/2025.

Il est donc proposé à l'assemblée un tableau des effectifs au 1er janvier 2025, intégrant les ouvertures et fermetures de poste ayant eu lieu depuis cette date.

Filière	Cadre d'emploi	Grade	durée de travail	Nombre	nouvel état
Administrative	Attachés territoriaux	Attaché principal	35	1	vacant
		Attaché	35	2 (1 NT)	1 non pourvu, 1 pourvu
	Contractuel de droit public	Chargé de mission (Attaché)	35	2 (NT)	1 pourvu et 1 vacant
	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	35	1	pourvu
		Rédacteur principal de 2ème classe	35	3 (2 NT)	pourvus
		Rédacteur	35	2 (1NT)	pourvus
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	7	pourvus
		Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	35	3 (1 NT)	pourvus
		Adjoint Administratif	35	12 (4 NT)	2 non pourvus
		Adjoint Administratif	31,5	1	pourvu
Adjoint Administratif		24	4	pourvus	
Animation	Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'Animation	35	1	1 disponibilité
Technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur	35	1 (NT)	pourvu
	Agents de maîtrise territorial	Agent de maîtrise	35	1	pourvu
	Techniciens territoriaux	Technicien Principal de 2ème classe	35	1	pourvu
		Technicien	35	1	vacant
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint Technique Principal 1ère Classe	35	2	1 pourvu et 1 vacant
		Adjoint Technique Principal de 2ème classe	7	1	pourvu
		Adjoint Technique	35	5 (1 NT)	pourvus
		Adjoint technique	28	1	pourvu
Adjoint Technique		4,5	1	à pourvoir	
Médico sociale	Éducateurs territoriaux de jeunes enfants	EJE de classe exceptionnelle	35	1	pourvu

L'Assemblée, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées et valide le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 44

Voix contre : 0

Abstention : 0